

11.12.2021 – 06:10 Uhr

## L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2021 : Des hauts et des bas parmi les cantons romands

Zurich (ots) -

"La Confédération et les cantons respectent le principe de la liberté économique." (Art. 94, Cst.) En 2021, quel canton prend ce principe le plus à coeur ? Cette année, [l'indice de liberté d'Avenir Suisse](#) répond à cette question sur la base de 30 indicateurs civils et économiques pour les 26 cantons, ainsi que pour la Principauté du Liechtenstein. La Suisse romande compte un canton parmi les dix premiers (JU), mais elle ferme aussi la marche avec les deux cantons les plus mal classés (VS et GE). Le canton de Vaud gagne huit places.

La Principauté du Liechtenstein perd sa première place au profit d'Appenzell Rhodes-Extérieures dans notre indice de liberté, qui intègre tant des libertés économiques que civiles. Ces dernières sont traditionnellement un point fort des cantons romands. C'est encore le cas cette année : quatre d'entre eux font partie du top 10 dans cette sous-catégorie. Le Jura arrive en tête (1), suivi de près par Neuchâtel (3), le canton de Vaud (5), et finalement Fribourg (7). Mais où se situent les cantons romands dans le classement général ?

### Un seul canton romand dans le top 10

Comme l'an passé, le premier canton romand dans l'indice est le Jura, qui occupe la 7e place du classement général. Il perd une place par rapport à 2020, mais se distingue notamment par les droits politiques étendus pour les étrangers et son système scolaire libéral. En Suisse romande, il est suivi par Neuchâtel qui chute cette année à la 12e place. Sa perte de trois rangs depuis 2020 peut s'expliquer en partie par une augmentation de son niveau de centralisation et de sa quote-part de l'Etat.

### Le canton de Vaud progresse

L'amélioration de l'indicateur de "décentralisation" a contribué de manière significative au gain de huit places du canton de Vaud. En outre, le nombre d'employés du secteur public a certes augmenté, mais à un taux inférieur aux autres cantons. Comme par le passé, c'est aussi et surtout grâce aux libertés civiles que le canton tire son épingle du jeu. Il se hisse ainsi sur le podium des cantons romands de l'indice, même s'il n'occupe que la 18e place au classement général. Le canton de Fribourg, quant à lui, obtient la 20e place, perdant ainsi un rang depuis 2020.

Les cantons du Valais et de Genève sont les lanternes rouges de l'indice de liberté d'Avenir Suisse. L'impôt ecclésiastique obligatoire pour les entreprises, l'interdiction de certaines races canines ou l'interdiction de juges non professionnels ne permettent pas au Valais de grimper au classement. Au contraire, cette année, il perd encore une place. Quant à Genève, malgré son absence d'impôt ecclésiastique ou l'autorisation d'organiser des événements non religieux les jours fériés, le canton ne réussit toujours pas à quitter le dernier rang de l'indice.

### Trois indicateurs en moins en 2021

Cette année, trois indicateurs ont dû être supprimés de l'indice : les "investissements publics dans le logement" ne sont plus comptabilisés en raison d'un manque de suivi dans les données de l'Office fédéral du logement. Parler de "l'interdiction de porter une cagoule" ne fait plus sens non plus après l'adoption de l'initiative "anti-burqa" au niveau national en mars 2021. Finalement, les "installations radars fixes" ne font plus partie de notre indice de liberté, car la police utilise de plus en plus d'installations mobiles, et celles-ci ne sont pas répertoriées de manière uniforme dans toute la Suisse. Ces modifications ont certes profité à certains cantons, et péjoré d'autres, mais elles n'ont pas eu d'incidence majeure sur le classement général des cantons romands.

### Pour plus d'informations :

[L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2021](#)

[Informations supplémentaires](#)

[L'indice de liberté d'Avenir Suisse](#) est une publication interactive en ligne. Il permet par exemple de comparer les cantons entre eux ou de créer un indice de liberté personnalisé en tenant compte ou non d'indicateurs individuels.

Contact:

Samuel Rutz, [samuel.rutz@avenir-suisse.ch](mailto:samuel.rutz@avenir-suisse.ch), Tél. 044 445 90 62 / 079 204 78 83

Mario Bonato, [mario.bonato@avenir-suisse.ch](mailto:mario.bonato@avenir-suisse.ch), Tél. 041 44 445 90 12 / 079 717 02 12

Jérôme Cosandey, [jerome.cosandey@avenir-suisse.ch](mailto:jerome.cosandey@avenir-suisse.ch), Tél. 021 612 66 12 / 079 828 27 87